

BAREME T.T.C DES HONORAIRES BISCHOFF IMMOBILIER DU 05 Octobre 2017

◆ TRANSACTIONS

(Honoraires à la charge de l'acquéreur, sauf convention contraire précisée dans le mandat).

❖ Locaux d'habitation (maisons individuelles et appartements)

Montant de la valeur du bien	Honoraires
Jusqu'à 150 000	8% (avec un minimum de 6 000 €)
De 150 001 à 250 000	7%
De 250 001 à 400 000	6%
A partir de 400 001	5%

Ils comprennent les prestations de visite, de négociation et de constitution du dossier de vente

❖ Locaux commerciaux

Les honoraires sont de **10% sur le prix net de vente**

❖ Fonds de commerce et murs de magasins

Les honoraires sont de **10% sur le prix net de vente**

❖ Terrains à bâtir, garages et parking

Les honoraires sont de **10% sur le prix net de vente**

❖ Mandat de recherche

Les honoraires sont de **5% sur le prix net de vente**

❖ Estimations

Les estimations pour vente sont gratuites !

Tous documents écrits pour un acte notarié est facturé 300€. En cas de vente par le biais de notre agence, ce montant est déduit de nos honoraires.

◆ LOCATIONS

❖ Biens:

* Honoraires à la charge du locataire dus à la remise des clés :

11 € /m² habitable

Ces honoraires comprennent :

1. Visite + constitution du dossier + établissement du bail : **8€/m² habitable**
2. Etat des lieux : **3€/m² habitable avec un maximum de 100€**

* Honoraires à la charge du bailleur dus à la remise des clés au locataire :

11 € /m² habitable

Ces honoraires comprennent :

1. Entremise et négociation : gratuité
2. Visite + constitution du dossier + établissement du bail : **8€/m² habitable**
3. Etat des lieux : **3€/m² habitable avec un maximum de 100€**

❖ Locaux commerciaux, locaux professionnels et bureaux:

Visite + constitution du dossier + état des lieux:

Montant d'1 loyer TTC à la charge du bailleur

Montant d'1 loyer TTC à la charge du locataire